N 419 Dépôt légal

BULLETIN

DE LA

Société d'Études Psychiques

DE

MARSEILLE

OU

REVUE PSYCHIQUE DU SUD-EST

Trimestrielle

Abonnements : France, Algérie, Tunisie, 2 francs ;
Union postale, 2 fr. 25 ; — Prix du numéro, 50 centimes.

LES DEMANDES D'ABONNEMENT ou de numéros séparés doivent être adressées à l'Administration du Bulletin, au siège social (41, rue de Rome, Marseille).

IL RESTE QUELQUES EXEMPLAIRES de la collection des numéros parus, réunis en brochures, (qui seront bientôt épuisées et introuvables).

Ces brochures sont fournies aux prix suivants : *Bulletin du Centre d'Études psychiques de Marseille* (1902, 7 nos) 2 francs ; *Bulletin de la Société d'Etudes psychiques de Marseille* (1903 et 1904, 12 nos) 3 francs.

L'ÉCHANGE EST FAIT VOLONTIERS *avec tous les journaux dont on voudra bien envoyer les numéros régulièrement, des abonnements au Bulletin pouvant être servis à des adresses différentes, selon une valeur correspondante à celle des journaux envoyés.*

Des numéros spécimens sont aussi échangés contre envoi d'exemplaires séparés, en nombre équivalent en valeur.

TOUTE PERSONNE QUI ENVERRA des numéros de journal contenant des faits psychiques se passant dans sa région et pouvant faire l'objet d'une enquête de la Société, recevra des numéros du Bulletin en échange, et sera tenue au courant de l'enquête faite, si elle a lieu.

AVIS AUX ÉDITEURS :

Tout exemplaire d'ouvrage envoyé au Directeur du Bulletin sera annoncé ou analysé dans le plus prochain numéro.

SIÈGE SOCIAL : 41, rue de Rome, Marseille

AIX-EN-PROVENCE
IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16

EXTRAITS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

STATUTS

I. — La Société d'Etudes Psychiques de Marseille, qui devra avoir son siège à Marseille, a pour but l'étude scientifique et la propagation de l'étude scientifique des phénomènes d'ordre psycho-physiologiques et psychiques, étudiés sous les noms de : Magnétisme, hypnotisme, lucidité, télépathie, prémonition, extériorisation de la sensibilité et de la motricité, médiumnités diverses, et les questions connexes.

II. — Elle étudie ces phénomènes : 1° par la formation de bibliothèques et de laboratoires ; par l'achat ou la confection d'instruments utiles à leur étude ; par la réunion d'archives et de documents relatifs à ces questions ; 2° par l'observation ou la provocation des phénomènes par les membres isolés, ou, autant que possible, réunis en groupes ou en commissions d'études ; 3° en entrant en rapport avec les sociétés similaires, et en procurant à ses membres les renseignements et les relations qui peuvent leur être utiles pour ces études ; 4° en provoquant la venue de sujets, de médiums et de conférenciers.

III. — La Société s'interdit d'une façon absolue toute discussion qui sortirait des questions purement scientifiques, en laissant toutefois à ses membres toute liberté pour l'adoption des théories ou hypothèses qui leur paraîtraient le mieux s'adapter aux faits.

IV. — Elle n'a pas à s'immiscer dans les affaires des sociétés ou réunions locales et similaires, mais elle tendra à les grouper autour d'elle et à centraliser leurs efforts en aidant leur vitalité par des liens d'amitié réciproque et en établissant entre elles des rapports amicaux.

V. — Les dames sont admises au même titre que les messieurs à toutes les fonctions qui ne souffrent pas des restrictions légales.

XII. — Un *Bulletin* servi gratuitement à tous les membres de la Société, sera publié par les soins du Comité, aux frais de la Société.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er. — Les membres *actifs*, habitant le territoire de la commune de Marseille, auront droit à tous les avantages de la Société. Les membres *correspondants*, pris exclusivement hors du territoire de la commune de Marseille, les membres actifs, habitant hors du territoire de la commune de Marseille et les membres *honoraires* auront droit à tous les avantages de la Société, sauf les droits de convocation et de vote aux réunions d'affaires.

Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques
DE MARSEILLE

4e Année, N° 20 — *4e Trimestre 1906*

SOMMAIRE :

Instruction pratique pour l'Emploi de
LA PHOTOGRAPHIE AU MAGNÉSIUM
dans les Expériences Psychiques

Nous voudrions bien, en commençant cette étude, pouvoir dire qu'elle est le résultat d'une expérience longue et consommée dans la photographie des fantômes ; mais nous sommes, hélas, obligé d'avouer humblement que nous n'avons jamais photographié de fantômes, ni même une petite lévitation de table, ni la moindre manifestation des « Esprits ».

Malgré tout ce qui nous avait été annoncé nous n'avons pu, en effet, depuis quatre années que la Société marseillaise est en fonctionnement, constater que l'absence ou la rareté des phénomènes psychiques, ce qui serait une position au moins singulière pour une Société destinée à mettre ces phénomènes en valeur si, en science, les faits négatifs n'avaient pas une importance égale à celle des faits positifs et si l'affirmation que ces phénomènes ne sont ni aussi fréquents ni aussi facilement obtenus que certains le prétendent n'était pas elle-même un fait digne d'intérêt et utile à connaître.

Persuadé d'autre part, grâce à des documents irrécusables, que ces phénomènes existent, malgré leur rareté

actuelle, nous pensons que le mieux à faire est de s'armer... d'autre chose que de patience et de s'outiller pour constater leur présence lorsqu'elle voudra bien se manifester, ce qui pourrait bien arriver inopinément, au moment où l'on s'y attendra le moins. Nous croyons, en conséquence, approuvant en cela les conseils judicieux donnés par le professeur Richet, lors de son discours présidentiel à la Société d'Etudes Psychiques de Londres (1), que la photographie devrait être, pour le psychiste qui veut exercer un contrôle un peu sévère sur les faits et verser à l'enquête des documents qui puissent être discutés, la première arme de combat utile et nécessaire pour une étude tout à fait consciencieuse des principaux éléments de la question. De là à réunir les matériaux de cette étude pour être prêts à n'importe quel moment, il n'y avait qu'un pas, et c'est ce pas que nous faisons aujourd'hui en proposant les moyens qui nous ont paru les meilleurs pour mettre cette idée en pratique.

Nous parlerons peu des photographies obtenues dans l'obscurité qui n'obéissent pas à des lois connues actuellement et sont, en général, livrées à l'inspiration du moment (2). Nous étudierons surtout les photographies instantanées, au magnésium, les seules qui conviennent pour noter dans tous ses détails un phénomène fugitif et ondoyant tel que celui des matérialisations, par exemple, dont elles fixent l'image d'une façon indélébile et sûre. Il est entendu toutefois que la technique sera la même pour les autres phénomènes tels que la lévitation, les apports, etc.

Quel genre d'appareil faut-il préférer en principe pour ces opérations ? A moins de circonstances exceptionnelles, le seul qui soit possible, à cause de la mobilité du champ opératoire, sera l'appareil à main, ju-

---

(1) Reproduit dans la *Revue du Spiritualisme*, de M. Beaudelot, n°s d'avril, mai et juin 1905.

(2) Voir, sur ce sujet, l'ouvrage très documenté d'Aksakof : *Animisme et Spiritisme*, première partie ; chez Leymarie.

melle ou détective, peu importe, pourvu qu'il soit familier à l'opérateur, qu'il soit muni d'un objectif fin et lumineux pour noter tous les détails et qu'il soit réglable à partir d'une faible distance.

Deux points méritent cependant l'attention : le premier est celui de la préférence à accorder à un appareil stéréoscopique pour donner plus de valeur documentaire aux résultats obtenus. Nous croyons fâcheux, en effet, l'oubli dans lequel est laissé ce genre de reproduction. En attendant qu'un dispositif vraiment pratique et efficace permette d'obtenir le relief sur une image unique (1), l'usage des reproductions doubles devrait être universellement répandu pour l'illustration des ouvrages artistiques et scientifiques. Il suffit en effet d'un appareil stéréoscopique quelconque pour voir le sujet examiné se détacher d'une façon autrement saisissante, pour l'œil et pour l'esprit, qu'avec les gravures plates habituellement en usage (2). *(Voir l'Appendice.)*

Le second point que nous avons à signaler est celui du viseur. Il sera vite tranché. Il est clair que dans la demi-obscurité habituelle aux séances, ni le viseur à miroir ni même le viseur clair ne peuvent servir. Le seul qui convienne est le viseur à cadre et à œilletons, que chacun peut construire avec du fil de fer. Pour établir ce viseur composé d'un cadre à œilleton central et d'un œilleton postérieur placé entre le cadre et l'opérateur, point n'est besoin de formules de mathématique. Les dimensions du cadre devant être en rapport avec celles de la plaque et la distance des deux œilletons en rapport avec celle de la ligne focale mesurée *à l'intérieur* de l'appareil, le plus simple est de construire le viseur avec des grandeurs équivalentes à

---

(1) Il existe une méthode consistant à imprimer les deux images l'une sur l'autre, avec deux teintes différentes et complémentaires. En regardant l'image avec des verres de couleurs appropriés, le relief se produit ; mais les exemplaires en sont peu répandus.

(2) Il n'est pas nécessaire, pour cela, de se servir d'un binocle spécial. On peut se servir d'un appareil ordinaire dont il faut enlever le verre dépoli et en plaçant le côté vide, à plat, sur le document examiné.

ces deux dimensions. La place de l'œilleton antérieur est mesurée par le point de rencontre de deux diagonales partant des angles du cadre. Ce viseur sera fait d'un seul morceau, avec du fil de fer assez rigide et de manière à se lier solidement à la chambre noire pour ne plus bouger intempestivement une fois réglé (1).

Sans cette précaution d'un viseur spécial on serait exposé à « rater » ses personnages et à les avoir sans tête ou sans bras.

La mise au point ne peut évidemment se faire que d'une façon approximative. Pour lui donner plus de rigueur voici ce que nous proposons de faire : on se procurera une baguette ou un liteau en bois léger de deux mètres de long et on attachera à ses deux extrémités ainsi qu'à son milieu des linges blancs. Armé de cette baguette, qui n'aura cependant rien de magique, on pourra mesurer rapidement ses distances en se guidant sur les linges blancs et en laissant tomber, comme le petit Poucet, aux points de repère, non pas des cailloux, mais des feuilles de papier blanc. On tâchera d'ailleurs d'opérer toujours aux mêmes distances.

Quand à la poudre magnésique destinée à produire l'éclair nécessaire à la prise d'une photographie instantanée, il existe des quantités de recettes ; mais la condition qui nous paraît la plus importante à observer est celle d'un minimum de fumée à produire. Il faut en effet éviter cette dernière qui gênerait les assistants, enfermés dans un espace clos, et entraverait bientôt la prise de nouvelles épreuves.

Il y a donc ici, comme à la guerre, une question de « poudre sans fumée » et elle n'y est pas de moindre importance.

Parmi les formules présentées, celle qui nous a paru

---

(1) Ce viseur sera peint en blanc. Pour le régler il faut disposer deux fils en croix au centre du viseur ordinaire, dont tout appareil est muni. Il faut qu'en visant un point lumineux quelconque les centres des deux viseurs coïncident sur ce point. La maison Bellieni, de Nancy, fournit un modèle de ces cadres du genre dit *Huillard*.

la plus simple et la plus sûre est celle que nous empruntons à la « Photo-Revue » (1) d'après M. L. Maisonnier:

Bioxyde de manganèse 10 grammes;
Magnésium en poudre 10 grammes.

« Tout le secret pour faire de ce mélange une bonne poudre-éclair est qu'il faut que le magnésium soit en poudre très fine et le bioxyde de manganèse sans trace d'humidité et en poudre impalpable (2).

« Cette poudre ne donne pas la lumière éclatante de la poudre au chlorate de potasse, mais elle brûle assez rapidement pour éviter l'occlusion des yeux et enfin elle possède l'immense avantage de n'être pas explosible au choc et de ne faire qu'une fumée négligeable ».

Nous donnons maintenant quelques détails sur la façon d'utiliser ces mélanges. La combustion doit toujours se faire derrière l'appareil photographique ou, tout au moins, en dehors de son champs opératoire. Nous avons essayé plusieurs systèmes pour adoucir les tons tels que celui du drapeau formé d'une feuille à décalque placé devant le foyer lumineux, celui qui consiste à brûler la poudre près du plafond, en faisant monter un aide sur une chaise et en lui faisant tenir le brûleur à bout de bras pour obtenir une lumière diffuse et plus normale venant du plafond. On obtient, avec ces procédés d'assez bons résultats mais il faut dire que ce qu'on recherche ici est plutôt une valeur documentaire qu'un effet artistique et que dans l'émoi d'une séance médiumnique on n'aura guère le loisir de songer à toutes ces précautions.

Pour l'allumage on pourrait, faute de mieux, se contenter du procédé qui consiste à enflammer, avec un rat de cave (3), la poudre, *réunie en un seul tas* sur un

---

(1) *Journal des Photographes et des Amateurs*, Dir[r] Charles Mendel, 118 b, rue d'Assas, Paris; prix 6 fr.; le n° 0 fr. 15; n° du 27 septembre 1903, p. 103.

(2) Il convient de faire préparer ces poudres par le pharmacien si on ne dispose pas du matériel nécessaire. Il faut les conserver dans des flacons bien bouchés.

(3) En mettant la lumière sous le boisseau quand c'est nécessaire.

morceau de ouate, placé lui-même sur une pelle tenue d'assez loin, pour éviter les brûlures ; mais il faut savoir qu'il expose à des retards de plusieurs secondes et même à des ratés.

Ce procédé, applicable à la rigueur, aux matérialisations, ne conviendrait pas à la prise, au moment choisi, de scènes mouvementées ; aussi faut-il lui préférer le système d'allumage instantané, au moyen d'un appareil spécial qui *rejette la poudre vers le haut*, pour éviter des projections dangereuses. On peut même avec cet appareil, allonger à volonté le tube de caoutchouc qui relie la poire au réservoir de poudre, de façon à permettre à l'opérateur qui tient l'appareil photographique d'une main, de presser lui-même sur la poire avec l'autre main, en déterminant ainsi l'inflammation au moment qui lui conviendra le mieux.

La dose moyenne de poudre est de trois grammes. Pour fixer les idées nous dirons que MM. Lumière estiment qu'il faut, avec leurs poudres, « environ un gramme pour un portrait avec un objectif de bonne luminosité, 2 à 3 pour un groupe de 3 à 4 personnes (1), 4 à 5 pour un groupe plus important. *Avec un objectif peu lumineux ou dans une salle de grande dimension, il faut doubler les doses* (2). »

Nous passons à la question du développement. Il convient de surveiller attentivement cette opération et surtout de ne pas trop se presser. L'amidol, très employé depuis quelque temps, donne de bons résultats pour les instantanés (développer lentement en diluant les bains et se méfier de la lumière rouge si on craint l'empâtement des noirs (3)). Une formule qui paraît répondre à tous les desideratas est celle-ci (4) :

(1) Ce qui est le cas ordinaire des séances de matérialisation où l'on cherche à grouper les personnages pour indiquer leurs rapports).

(2) *Revue trimestrielle des Travaux de Recherches* de MM. Lumière. Fascicule III de mai 1905. Société anonyme, Lyon.

(3) *Photo-Magazine* (édition spéciale illustrée de la « *Photo-Revue* ») 1905, n° 43 p. 130 et suivante.

(4) *Photo-Revue*, 1903, n° 22, 31 mai, p. 181.

Eau	100
Sulfite de soude anhydre...	5
Amidol ou diamidophénol.	0,50

« Si l'image tarde à se développer renforcer par quelques gouttes d'une solution concentrée de sulfite de soude à 15 0|0. » La cuvette verticale avec couvercle (genre Hemdé) serait recommandable pour ce cas si l'on n'était pas, en général, pressé par la hâte des résultats et désireux d'assurer un bon contrôle par la surveillance étroite des opérations « Si l'on s'en tient à la méthode ordinaire, en cuvettes horizontales, il suffit lorsque l'image est bien venue, de mettre le cliché dans l'eau claire; les détails continuent à venir dans les ombres, sans toutefois que les noirs prennent plus d'intensité. »

La question du développement des clichés, des précieux clichés qui ont une tendance au décollement et à l'altération, prend une importance considérable en été, surtout dans les pays chauds. Les opérateurs ne sont pas toujours libres de choisir leurs moments ainsi que l'endroit et l'on sait que les manipulations faites dans les conditions ci-dessus exposent à d'irrémédiables accidents. M. Balagny recommande(1) d'ajouter au bain de développement quelques cents-cubes de bisulfite de soude du commerce à 35-37° Baumé, ou si on ne peut pas transporter cette solution qui ne se conserve pas indéfiniment, d'un mélange à 5 0|0 de métabisulfite de potasse (sel qui se conserve bien) pour avoir un bain acide qui jouirait de propriétés solidifiantes pour la gélatine et assurerait sa conservation. Il conviendrait alors de faire *toutes* les opérations de lavage en passant deux ou trois fois les clichés dans de l'eau, additionnée de bisulfite ou de métabisulfite à la dose de 6 à 10 centimètres cubes par litre et de terminer par un rinçage à l'eau claire. Faute d'été à température élevée, nous avons fait l'expérience en employant pour toutes les

(1) *Photo-Magazine 1906*, 15 juillet, p. 22.

opérations, de l'eau dont la température a varié de 28 à 32° degrés, chiffre rarement dépassé par l'eau des conduites dans les pays chauds, et nous avons constaté une excellente tenue de la gélatine, qui avait même assez de consistance pour que nous ayons pu passer notre doigt sur elle et enlever de petits corps étrangers.

Si, ce qui arrive rarement, ces températures sont dépassées et si on désire une sécurité absolue, il n'y aura qu'à avoir recours à un procédé encore plus énergique, consistant dans l'emploi de l'*alun de chrome*, à la dose de 5 gr. par litre, que l'on devra ajouter aux solutions de bisulfite indiquées ci-dessus, avec les mêmes doses Le bisulfite (de soude ou de potasse) sera même nécessaire ici pour empêcher la décomposition de l'hyposulfite du fixateur par le sel de chrome et les dépôts ultérieurs de soufre dans la gélatine (1).

L'emploi de ce procédé donnera lieu à un durcissement de la gélatine tellement prononcé qu'on pourra dès lors exposer la plaque à des températures assez élevées pour effectuer un séchage rapide (2).

En dehors des avantages du procédé à l'alun de chrome pour le cas exceptionnel dont nous avons parlé, on conçoit l'importance de cette possibilité pour la rapidité qu'elle permettra. Ainsi, si on n'avait que cette perspective en vue, on pourrait employer la formule de fixage suivante (3) :

Alun de chrome.......	5 gr.
Bisulfite de soude... .	10 à 15 c. c.
Hyposulfite de soude.	150
Eau	1.000

On pourra dès lors sécher rapidement plaques et papiers, comme le font les bactériologistes, en les passant

(1) *Photo-Magazine*, 16 septembre 1906, n° 37, p. 93.

(2) Avec l'alun de chrome employé dans tous les bains nous avons pu faire un essai avec de l'eau dont la température a varié de 32° à 36°. Il faut avoir soin, si on veut éviter le craquelage de ne pas tremper la plaque successivement dans des bains à températures inégales.

(3) *Photo-Magazine*, 16 septembre 1906, p. 94.

sur une flamme ou sur une lampe à pétrole de façon à terminer toutes les opérations dans une seule séance.

L'utilité de cette manière de faire est évidente pour les photographies obtenues dans l'obscurité, sans modèle apparent, pour lesquelles la rigueur d'un contrôle permanent remplacera les garanties obtenues par la similitude constatée entre la photographie et ce qui aura été vu pendant la séance, comme cela arrive dans les séances de matérialisation. Après des manipulations, dont la durée ne dépassera pas deux heures, les membres d'une Commission de surveillance pourront ainsi se retirer en emportant chacun leur épreuve. Mais il faudra alors, pour abréger le temps des lavages nécessaires à une bonne conservation ultérieure, user des produits connus sous le nom de « boroxylithe » (1) et de « thioxydant » (2) qui permettent une élimination rapide de l'hyposulfite avec une quantité d'eau réduite (3). Toutefois, si on se trouvait dans le cas étudié tantôt, du développement en pays chaud, il faudrait supprimer totalement cette addition, qui pourrait faire plus de mal que de bien et qui d'ailleurs serait inutile puisque aux températures élevées toutes les opérations sont activées et qu'avec de l'eau à 28° il suffit de changer l'eau quatre fois en vingt minutes dans une cuvette verticale pour obtenir une élimination complète de l'hyposulfite (4).

Nous terminerons par quelques indications qui pourront être profitables :

Si les clichés étaient défectueux, par manque ou par excès d'intensité, il vaudrait mieux essayer de les corriger par les procédés propres au tirage plûtôt que par les procédés chimiques ordinairement en usage qui font courir des aléas et compromettent l'avenir des clichés.

---

(1) Compagnie de l'Oxylithe, 113, rue Cardinet, Paris.

(2) Maison Lumière, de Lyon.

(3) Avec ces produits, le lavage peut se faire en 17 minutes, avec un broc d'eau, dans une chambre d'hôtel.

(4) *Photo-Magazine*: notes pratiques sur la Photographie dans les pays chauds; 28 octobre 1906, n° 43, p. 139.

Pour les épreuves positives il ne faut pas oublier que seules les épreuves sur papier au gélatino bromure assurent une bonne conservation pouvu qu'elles aient été bien débarrassées de toute trace d'hyposulfite.

Les clichés documentaires ne doivent, *sous aucun prétexte*, subir une retouche quelconque qui, dans l'impossibilité où se trouverait la critique de juger des bornes de cette opération, enlèverait tout crédit au document qui pourrait être rejeté *ipso facto*.

Enfin les documents seront authentifiés par des procès-verbaux soignés et minutieux. Il ne faut pas oublier que si les faits de cet ordre ne sont pas admis par tout le monde, ils le seront encore bien moins s'ils sont dépourvus des témoignages les plus sérieux que l'on puisse établir.

Nous prions notre lecteur de vouloir bien excuser la minutie dont nous avons usé. Nous ferions vraiment penser un peu à Tartarin, qui s'équipait de pied en cap pour aller exterminer... un vieil âne malade, si nous n'avions à invoquer le proverbe antique (et l'on sait que ces dictons passent pour être la sagesse des nations) : « *Si vis pacem para bellum* » que nous demandons la permission de traduire ainsi : « Si tu veux la vérité, prépare sa discussion. »

E. Anastay.

Appendice. — Nous donnons ici quelques indications pour tirer le meilleur parti possible, au point de vue du relief, de l'examen de reproductions quelconques, même de celles qui sont éditées en photogravure dans le texte d'un livre ordinaire. Disons tout d'abord que la finesse des reproductions joue ici un rôle important. Après le positif sur verre, c'est la photographie sur papier qui donne les meilleurs résultats ; puis viennent, à une certaine distance, les épreuves en photogravure, le procédé à la gelatine bichromatée (phototypie des cartes postales) venant en première ligne, et en second lieu, le procédé usuel dit du *Gilotage*, qui gêne toujours un peu avec ses lignes quadrillées. Ce dernier procédé est néanmoins encore applicable si on a soin de ne pas trop éclairer la vue examinée et de ne pas faire une mise au point trop nette.

Si on dispose de deux épreuves non stéréoscopiques, on peut les monter ensemble pour avoir quelque relief. Celui-ci est un peu plus accentué si on monte les épreuves sur un carton mince plié au centre verticalement, de façon à laisser examiner les vues dans l'intérieur d'un angle de 140° environ (1) ce procédé étant surtout applicable aux stéréoscopes montés en binocle.

Si on ne dispose que d'une épreuve ou d'une image, on peut encore obtenir un certain degré de relief avec divers procédés :

1° Mettre l'épreuve au foyer d'une chambre noire à verre dépoli et contre ce verre dépoli en regardant tout bonnement par l'oculaire ; ce procédé réussissant particulièrement bien avec un positif sur verre, placé gelatine en dehors, bien qu'on puisse aussi avoir des résultats avec des positifs sur papiers rendus transparents au moyen d'un peu de vaseline ou de pétrole qui n'altèrent nullement l'image (2).

2° Regarder l'épreuve au moyen d'une de ces grosses lentilles qui servent à examiner les photographies, en plaçant la lentille (convexité en dedans) devant les yeux et l'épreuve étant à une certaine distance. On rapproche cette dernière *lentement* ; la sensation de relief se prononce et vient au maximum avant que la vue examinée ait pris toute sa netteté. Si le relief diminue on recule l'épreuve sans chercher à obtenir une grande netteté car il semble, surtout avec les images quadrillées, qu'un peu de flou soit nécessaire à l'illusion.

3° Si on ne peut disposer d'une grosse lentille, arrondir le coin d'une carte de visite ; percer à un centimètre et demi environ du bord de ce coin un trou de 2 millimètres de diamètre, aussi nettement que possible ; regarder par ce trou l'image que l'on place comme précédemment et en faisant la même manœuvre.

Si on pense que les épreuves faites sur du papier mince peuvent être coloriées par derrière, même grossièrement, et faire obtenir ainsi par transparence, de jolis effets, on verra qu'il peut y avoir là, pendant les soirées d'hiver, une charmante source de distractions.

Dans tous les cas, ces notions seront toujours utiles pour examiner avec plus de fruit les photographies documentaires ou pour apprécier avec plus de justesse leur authenticité.

E. A.

---

(1) *Photo-Magazine*, 12 février 1905, p. 49.
(2) *Ombres et Lumières* : mai 1905, p. 871.

Bibliographie

Le Signe de la Mort réelle en l'absence du médecin, ou la Constatation et le Certificat automatiques des décès à la Campagne (1), par le Dr Séverin ICARD (de Marseille), vice-Président de la Société de Londres contre le danger des inhumations prématurées, Lauréat de l'Institut de France et de l'Académie de Médecine.

La ville de Marseille a l'honneur de posséder un savant, modeste autant que philanthrope, qui, par un labeur acharné, aidé de ce flair scientifique qui est indispensable pour toute grande découverte, est parvenu à écarter de l'humanité, et cela d'une façon absolue et définitive, cette terreur angoissante, cet affreux cauchemar qu'est l'inhumation prématurée ; cet accident qui, en l'état de notre législation et de nos mœurs, est loin de constituer une rareté exceptionnelle (2).

Vous pensez, sans doute, que des honneurs sans précédents, ont été décernés à l'homme capable d'une pareille trouvaille ? Comme cela serait mal connaître notre pauvre humanité ! Rien n'est fait pour mettre cette découverte en saillie ; la Ville de Marseille l'ignore et l'ignorera encore longtemps, à moins qu'un hasard bienheureux ne fasse surgir une de ces natures d'élite, qui se cachent beaucoup trop à notre époque, et qui, armée de pouvoirs suffisants, donnera enfin en exemple l'application de ce procédé pratique et définitif pour conjurer un épouvantable fléau.

En attendant que d'autres fassent leur devoir, nous ferons le nôtre en signalant, dans notre modeste sphère, chaque fois que l'occasion s'en présentera, les procédés bienfaisants du savant Docteur. Voilà pourquoi nous offrons à l'attention de nos lecteurs la publication du dernier ouvrage du Dr Icard, dans lequel est exposé en détail un moyen pratique, efficace et à la portée de tous, de s'assurer du décès réel des personnes qui nous sont chères. L'auteur s'était déjà signalé par la découverte d'un procédé médical, consistant en des injections de fluorescéine, substance qui possédant un pouvoir colorant considérable, trahit à coup sûr, l'existence de la circulation la plus rudimentaire, par une coloration intense des yeux en vert-émeraude, signe qui ne peut échapper au témoin le moins attentif. Le dernier procédé est encore plus simple car il consiste à placer sous les narines du supposé décédé un papier imprégné d'un sel de plomb, qui virera au noir si la vie est réellement éteinte, de telle sorte qu'on pourra faire dire, par

---

(1) 316 p. avec gravures, Paris, 1906, chez A. Maloine, édit. ; 25-27, rue de l'Ecole de Médecine, prix : 4 francs.

(2) Les preuves en abondent dans les publications du savant docteur.

exemple, au mort lui-même, par une inscription révélatrice : « Je suis mort » !

Il nous sera permis de croire qu'en combinant l.s deux méthodes, le procédé à la fluorescéine et le dernier procédé plus vulgaire au papier plombé, on obtiendra un degré de certitude *absolu* qui, du reste, ne sera jamais de trop en pareille matière et qui rassurera pleinement les personnes les plus préoccupées par l'affreuse crainte de se réveiller sous terre.

Nos Bons Provençaux. — Sous ce titre notre excellent confrère *Le Rabaiet* (1) publie une série de cartes postales avec le portrait des principales notabilités provençales des arts ou de la littérature, figures sympathiques que chacun voudra honorer et saluer en faisant l'acquisitisn de ces cartes.

Les Pionniers du spiritisme en France par J. Malgras (2).

La meilleure histoire du spiritisme que nous connaissions, est celle de notre distingué confrère, M. de Vesme, rédacteur en chef des *Annales psychiques*. Malheureusement pour nous, elle est écrite en italien et de plus elle est restée inachevée. Il est vrai que la partie moderne d'une telle histoire, doit être hérissée de difficultés qui tiennent soit au défaut d'éloignement nécessaire pour bien juger, soit au défaut de stabilité de doctrines encore insuffisamment assises. Nous comprenons que les auteurs aient reculé devant ces difficultés. Aussi devons-nous être reconnaissant à M. Malgras qui, sans avoir la prétention d'écrire une histoire moderne complète, a eu cependant pour but de nous apporter une partie des matériaux nécessaires à ce dessein. Même les lecteurs indifférents seront intéressés en sachant qu'on peut inscrire dans les fastes du spiritisme, doctrine qui paraît l'hypothèse la plus satisfaisante pour expliquer la généralité des faits psychiques et qui gagne du terrain tous les jours, des noms tels que ceux de Balzac, de Girardin, Jean Reynaud, Boucher de Perthes, Alexandre Dumas, Th. Gauthier, Jacques Babinet, J. Michelet, Georges Sand, Victor Hugo, Villiers de l'Isle-Adam, Aug. Vacquerie, Sadi-Carnot, etc, pour ne parler que des morts, c'est-à-dire l'élite intellectuelle de la seconde moitié du XIXe siècle. Voilà de quoi répondre avec ampleur à ceux qui vous disent, un peu imprudemment : « Si ces études ont quelque valeur, pourquoi des écrivains et des hommes illustres ne s'en sont-ils pas occupés ? »

E. A.

(1) 24, rue des Fabres, Marseille.

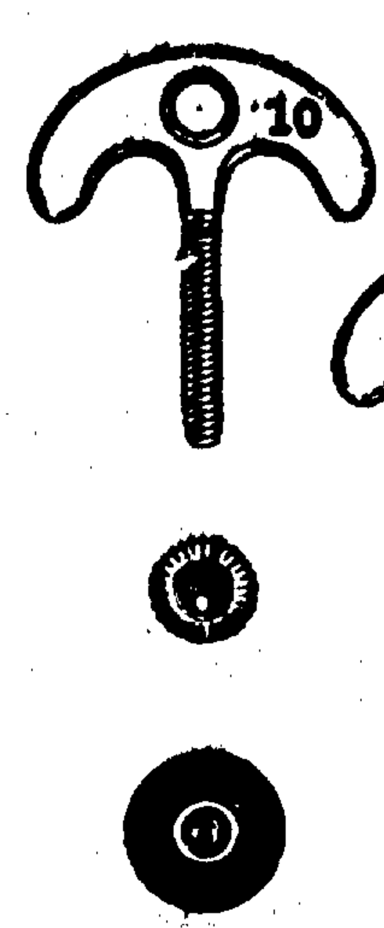
(2) Leymarie, édit., 42, rue Saint-Jacques, Paris, 8 fr., in-8, 800 p. avec gravures.

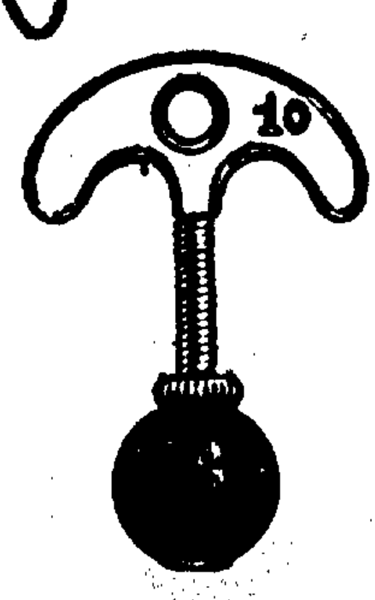
Un système pratique d'Obturateur d'oreilles

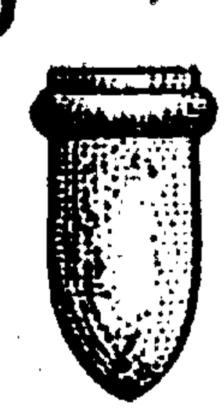
Tous ceux qui ont souffert d'une migraine, d'une fièvre, d'un état nerveux un peu prononcé ou de cet état de langueur irritable qui succède à toute maladie accentuée, savent combien leur besoin impérieux de repos a été souvent troublé par les bruits les plus ordinaires de la rue ou de leur entourage. Ils ont sans doute rêvé d'un moyen qui les isolât complètement du monde extérieur et ils ont pour cela essayé probablement de se boucher les oreilles avec du coton, moyen habituel mais inefficace.

Nous avons trouvé en Suisse, pays des idées pratiques, un système ingénieux qui permet une bonne obturation des oreilles, *sans gêner le repos dans la position couchée*, et qui permettra aux gens d'une susceptibilité nerveuse exagérée de goûter la tranquillité à laquelle ils aspirent à bon droit.

Avec ce système, tout le monde aura la possibilité de narguer les gammes furieuses des pianistes qui pourront impunément faire rage et rivaliser avec les roulements du tonnerre. On pourra aussi, avec lui, favoriser grandement les tentatives d'hypnose chez les sujets réfractaires, et c'est surtout à ce titre que nous lui donnons ici l'hospitalité (1).







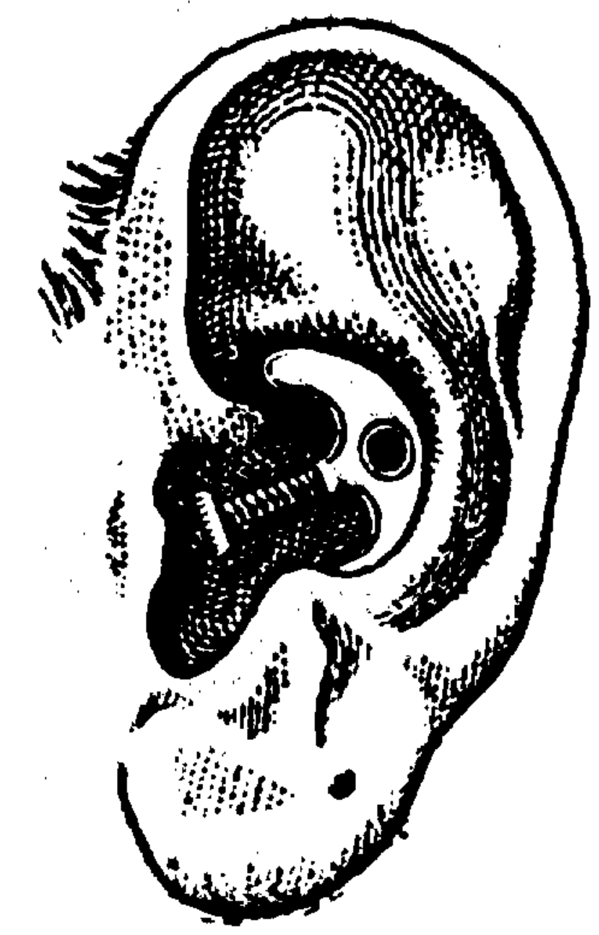


Fig. 1 Fig. 2 Fig. 3 Fig. 4

(1) On sait en effet que l'une des conditions primordiales de l'hypnose consiste dans un isolement du sujet vis à vis des conditions extérieures.

L'appareil se compose de trois pièces dont la fig. 1, qui est de grandeur nature, donne une idée suffisante. Ces pièces se montent comme dans la fig. 2, ce qui permet de les régler suivant la dimension des oreilles. La fig. 4 représente l'appareil inséré à l'intérieur de la conque de l'oreille de manière à ne pas gêner le repos sur l'oreiller. Il est utile d'enduire les boules qui sont en caoutchouc durci ou en celluloïd, avec de l'huile ou du saindoux *propres*, ce qui améliore l'obturation et ménage la sensibilité du conduit auditif (1). D'ailleurs, si on fait de ces boules un usage fréquent, l'oreille s'habitue à elles et on peut se passer de cette précaution. Quelques personnes ne peuvent néanmoins pas les supporter et l'inventeur a fait établir pour leur usage le modèle de la fig. 3 qui est entièrement en caoutchouc souple et dont l'emploi se devine aisément (2).

E. A.

Petite Chronique

Faut-il se servir du terme de « métapsychique » ? — Ce lourd vocable proposé par le professeur Richet, pour désigner les faits de la science psychique, lors de son discours présidentiel à la Société d'Etudes Psychiques de Londres, en 1905, après avoir laissé longtemps les psychistes indifférents, commence à être employé par des néophytes qui semblent d'ailleurs n'y pas attacher une grande importance. Ignorant de la fortune qui est réservée à ce terme nouveau, proposé par un si grand maître, nous croyons néanmoins devoir donner notre mot à son sujet.

Si le professeur Richet, partageant en cela les idées communes, croit que la science psychique doit être une suite, une dépendance de la psychologie ordinaire, quelque chose comme l'enclave du cimetière juif dans une grande nécropole, il a parfaitement raison d'employer un mot nouveau quelque rébarbatif qu'il soit. Mais nous ne pourrions le suivre sur ce terrain et si, plaçant notre humble avis sous l'égide des Crookes, des Wallace, des Gladstone, etc., nous croyons que la science psychique est appelée à « dominer complètement le monde des idées » par une refonte complète de la psychologie ordinaire qu'elle modifiera et agrandira d'une façon inattendue pour beaucoup de gens, il est naturel que nous admettions que cette dernière deviendra sa vassale ou tout au plus son égale. De plus, les faits psychiques d'aujourd'hui seront les faits psychologiques de demain et il est impossible de tracer entre eux une ligne de démarcation qui serait

(1) Il faut entretenir ces boules dans un état de propreté constant en les savonnant après l'emploi et en les plaçant dans une boite bien fermée.

(2) On trouvera ces appareils chez G. Klopfer, Sevanen gosse (Berne). Le prix des boules est de 4 à 5 fr. selon la grosseur des modèles qui doit varier suivant le diamètre du conduit auditif de chaque personne; celui des obturateurs en caoutchouc est de 1 franc.

toujours illusoire et artificielle. L'ensemble des deux sciences doit donc être conservé sous le nom de « Science psychique » et le domaine particulier que réclame M. Richet peut être, sans inconvénient, désigné sous le nom plus simple et déjà adopté de « Psychisme ». Cela ne prête à aucune confusion car, lorsqu'un physiologiste ou un clinicien nous parlent des faits psychiques ordinaires, personne ne s'y trompe et tout le monde sait ce qu'ils veulent dire. Si d'ailleurs la moindre confusion était possible, ce serait à eux à employer le terme de « psychologique », ce terme restreignant les faits sur le terrain connu et habituel.

Que l'on conserve donc le mot glorieux de « psychique » qui est clair et claque au vent comme un drapeau placé au fronton d'un édifice destiné peut-être à devenir le temple du monde, même et surtout pour désigner les faits considérés actuellement comme anormaux, et que l'on abandonne à son malheureux sort le terme lourd et disgracieux de « métapsychique » dont le besoin ne se faisait nullement sentir, à notre avis. Son parrain a assez de gloire par ailleurs pour ne pas avoir besoin de celle-là !

Nécrologie : Ricardo de Albertis (de Rome) ; Arnaldo Vassalo (de Gênes). Deux journalistes militants qui disparaissent en pleines sève et maturité. Le premier s'était beaucoup occupé du médium POLITI et il avait fait preuve du courage le plus éclatant, en soumettant ce médium à l'examen d'une commission scientifique. Le second s'était fait connaître surtout par des expériences faites avec la médium PALLADINO, expériences consignées dans un ouvrage plein de raison et de verve que nous recommandons à ceux qui savent lire l'italien(1). Il avait en outre, contribué à fonder à Gênes le « Circolo scientifico Minerva » destiné à l'étude méthodique de ces questions. Il est curieux de constater que ces deux investigateurs s'étaient, après une étude prolongée du sujet, déclarés ouvertement pour le principe de la survivance.

Le départ d'un collègue regretté. — Notre distingué collègue et ami, M. A. Monestier qui, entre autres productions de valeur, a écrit une analyse fouillée et si fine des œuvres de Bourget, nous a quittés pour aller diriger un des principaux journaux des pays d'outre-mer.

Notre Société a perdu en lui un de ses membres les plus avisés et les plus appréciés, mais elle sait que ce qu'elle a perdu sera gagné par l'influence française en Extrême-Orient et elle sera fière de suivre notre collègue dans sa nouvelle et noble tâche de pionnier des idées civilisatrices.

---

(1) Nel Mondo degl'Invisibile, pr. 2 fr. Amministrazione di « Luce e Umbra » 18, Via Cappucini, Milano.

Le Gérant : H. MONIER.

Aix. — Imprimerie J. NICOT, rue du Louvre, 16. — 6.11

ART. 2. — Pour être membre actif, il faut faire une demande écrite au Président et être présenté par deux membres actifs au Comité qui décidera l'admission à la séance qui suivra celle de la demande...

ART. 3. — La cotisation des membres est fixée à 12 francs par an pour les membres actifs et à 6 francs par an pour les membres correspondants. Les membres honoraires ne paient pas de cotisation. Elle est exigible d'avance et par trimestres indivisibles partant du 1er janvier.

Lorsque plusieurs membres de la même famille font partie de la Société, il ne sera demandé que la moitié de la cotisation aux membres autres que le membre principal.

ART. 4. — Tout nouveau membre adhérent est engagé pour un an.

ART. 7. — Les personnes désireuses de se couvrir d'un pseudonyme ou d'un chiffre, tant pour leur inscription sur le registre que pour la signature des procès-verbaux d'expérience ou des séances, auront le droit de le faire.

ART. 22. — Nul ne pourra être admis aux séances, s'il n'est membre de la Société, ou s'il n'accompagne un membre de la Société, ou s'il n'est muni d'une invitation personnelle émanant du Secrétariat ou du Président, à moins de séances exceptionnellement ouvertes.

ART. 24. — Les séances expérimentales seront toujours dirigées de droit par le Président ou par un des Vice-Présidents ou par un membre désigné par eux, et, à leur défaut, par un membre désigné par les assistants. Nul ne pourra déroger à cette obligation sous peine de blâme.

Quand le silence sera demandé, nul ne sera autorisé à prendre la parole sans la permission du Directeur de la séance et ne pourra poser de questions sans passer par son intermédiaire.

Toute tentative d'expérience ou de contrôle expérimental faite en dehors du consentement formel du Directeur de la séance sera blâmée sévèrement et pourra motiver l'expulsion et l'exclusion du membre qui l'aura tentée.

Bibliothèque de la Société

Les bibliothèques, contenant plus de 800 ouvrages variés et une trentaine de revues spéciales sont à la disposition des membres qui peuvent emporter les volumes en se conformant aux dispositions du règlement.

Les matières sont divisées en huit grandes classes : 1° Occultisme ; 2° Histoire, Morale et Philosophie ; 3° Romans et Poésie ; 4° Mystique chrétienne ; 5° Science générale ; 6° Magnétisme et Hypnotisme ; 7° Science psychique et Spiritisme ; 8° Varia.

(Le catalogue est fourni gratuitement à tous les membres de la Société).

Journaux reçus au Siège de la Société

Publications françaises

Annales des Sciences Psychiques, Dr Dariex et Ch. Richet, Alcan, édit. 108, Boulevard Saint-Germain, Paris (VIe); mensuelles : 12 francs ; le n° 1 fr. 25.

Archives de Psychologie, Th. Flournoy et Ed. Claparède ; paraissent en fascicules ; Kündig, édit. 11, Corraterie, *Genève* : 15 francs par an, en souscrivant d'avance (le prix des fascicules séparés est variable).

Bulletin de l'Institut Général Psychologique ; 14, rue de Condé, Paris ; tous les deux mois : 20 francs ; étranger, 22 francs.

Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Nancy, A. Thomas, 25, rue du Faubourg Saint-Jean, Nancy ; tous les deux mois : 5 francs ; étranger, 6 francs ; le n° 0 fr. 50.

L'Etincelle, abbé Julio, 111, rue de Fontenay, Vincennes (Seine) ; mensuelle : 5 francs ; étranger, 7 francs ; le n° 0 fr. 50 ; étranger, 0 fr. 70.

Journal du Magnétisme, du Massage et de la Psychologie, H. Durville, 23, rue Saint-Merri, Paris (IVe) ; trimestriel : 4 francs ; le n° 1 franc.

La Lumière, Lucie Grange, 23, rue Poussin, Paris (XVIe) ; mensuelle : 7 francs ; étranger, 8 francs ; le n° 0 fr. 60.

La Paix Universelle, A. Bouvier, 5, cours Gambetta, Lyon ; bi-mensuelle : 5 francs ; étranger, 6 francs ; le n° 0 fr. 25.

Le Phare de l'Espérance, J. Danten, 28, rue du Bourg-Tibourg, Paris : 3 francs.

Le Progrès Spirite, Laurent de Faget ; 61, rue de l'Avenir, les Lilas (Seine) ; mensuel : 5 francs ; étranger, 6 francs ; le n° 0 fr. 40.

La Résurrection, A. Jounet, Saint-Raphaël (Var) ; tous les deux mois : 2 fr. 50 ; étranger, 3 francs.

Revue Graphologique, A. de Rochetal, 52, rue Notre-Dame de Lorette, Paris (IXe) : 6 francs ; étranger, 7 francs ; le n° 0 fr. 50.

Revue de l'Hypnotisme, Dr Berrillon, 4, rue Castellane, Paris (VIIIe) ; mensuelle : 8 francs ; départements, 10 francs ; étranger, 12 francs ; le n° 0 fr. 60.

Revue Scientifique et Morale du Spiritisme, Gabriel Delanne, 40, boulevard Exelmans, Paris ; mensuelle : 10 francs, étranger, 12 francs ; le n° 1 franc.

Revue Spirite, A. Leymarie, 42 rue Saint-Jacques, Paris ; mensuelle : 10 francs ; étranger, 12 francs ; le n° 1 franc.

Revue du Spiritualisme moderne, A. M. Beaudelot, 36, rue du Bac, Paris (VIIe) ; France et étranger, 5 francs ; le n° 0 fr. 50.

Les Temps Meilleurs, Lessar, 15, rue Rubens, Nantes : 5 francs ; étranger, 6 francs.

La Tribune Psychique, 57, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris (Xe) ; mensuelle : 5 francs.

La Vie Future, 37, rue de la Lyre, Alger ; mensuelle : 6 francs ; étranger, 8 francs ; le n° 0 fr. 50.

La Vie Nouvelle, O. Courrier, Beauvais (Oise) ; hebdom. : 10 francs ; étranger, 12 francs ; le n° 0 fr. 20.

Publications étrangères

Le Messager, 21, rue Gaucet, Liège (Belgique) ; bi-mensuel : 3 francs ; étranger, 5 francs ; le n° 0 fr. 10.

Luce et Umbra, A. Marzorati, 18, Via Cappucini, Milano ; mensile : 5 lire ; estero, 6 l. ; il n° separato 0 l, 50.

The Psycho-Therapeutic Journal, publication of the London Psycho-Therapeutic Society, Arthur Hallam, 3 Bayley Street, Bedford Square, London, W. C. ; monthly : 3 sch. and 6 p. ; abroad 4 sch. ; the n° 3 p.

La Nueva Era, Ex-mercado del Volador, Portacæli, nums 50 y 51, Mexico ; mens. En los Estados 30 c^s, nums sueltos, 5 c^s.

Reformador, P. Richard, 97, Rua do Rosario, Rio de Janeiro (Brazil) ; quinzenal : 6000 reis ; ext. 7000 ; n° avulso 200 r.